

Compte rendu du CME du 6 février 2016

Cinq enfants présents (manque Anaëlle V., Marceau M., Louis J. et Jeanne B.)

A l'ordre du jour :

- Nous avons invité M. Godart, commercial de la société XXX, pour parler des jeux à disposer sur l'aire de jeux de Varennes sur les lieux du Pitchou



Après examen des lieux, il s'avère que la zone hachurée en rouge est très pentue, et surtout non visible par des personnes (parents, accompagnants) situés à l'intérieur du Pitchou. En revanche, la zone située au sud entre le Pitchou et la route est moins pentue, plus visible et plus sécurisante pour des enfants (zone en **noir**).

En termes de surface, cette zone mesure 18.5 mètres sur 29.5 mètres, donc suffisamment grande pour accueillir les jeux sélectionnés par les enfants.

Chiffrage approximatif = 7500€ TTC

- Un tourniquet : surface de 5 m x 5 m
 - o Type comète
- Un ou deux jeux à ressort : périmètre de sécurité de 2.5 mètres
 - o Moins cher que tourniquet (400€)
 - o Chiffrage d'un jeu simple et d'un jeu multiple
- Un parcours ludique : pas de norme de sécurité au sol, pas de périmètre de sécurité
 - o Une bascule
 - o Un rondin mobile
 - o Une poutre oblique
 - o Un mur d'escalade

- Une barre fixe
 - Des pas japonais suspendus
- Table PMR

Le sixième CME 2015-2016 s'achève sur ce point.

Prochaine séance prévue début mars 2016.

Compte rendu du CME du 7 novembre 2015

Six enfants présents (manque Anaëlle V., Marceau M. et Jeanne B.)

A l'ordre du jour :

- Hélène Delaigue n'a pas pu se libérer pour ce samedi. Le projet sur l'association est donc mis en suspend pour l'instant, nous attendons une nouvelle date de la part d'Hélène.
- Poursuite des réflexions sur le projet du parc à jeux

Les enfants ont repris le plan du cadastre, notamment la zone autour du Pitchou. Sur les données de deux des enfants habitants à Varennes (Louis J. et Gabriel F.) et après simulation grâce à Google Maps les zones non aménageables en aire de jeux ont été hachurées (cf. dessin). Finalement, il ne reste qu'une zone au nord-est du Pitchou (en rouge) qui serait éventuellement aménageable car pas trop pentue, loin de la route et abritée.



Ensuite les enfants se sont mis devant un tableau blanc et ont énuméré le cahier des charges des jeux à choisir :

- Jeux pour tous les âges
- Jeux discrets tant par leur taille que par leur couleur
- Pas de nécessité de terrassement majeur
- Pas de complexe « multi-jeux », plutôt des modules séparés.

Les enfants ont déterminé le nombre de modules nécessaires à 4, comprenant :

- Un jeu à ressort
- Un jeu de rotations
- Un jeu de grimpe
- Un portique.

Les membres du CME rajoutent qu'il faudra se rendre sur les lieux pour ajuster au mieux le choix et l'emplacement des modules.

Le troisième CME 2015-2016 s'achève sur ce point.

Prochaine séance prévue le 5 décembre 2015.

Compte rendu du CME du 19 septembre 2015

Neuf enfants présents (aucun absent)

A l'ordre du jour :

- Point sur les projets de l'année dernière ;
 - Nouveaux projets pour l'année à venir ;
 - Rendez-vous pour la retraite aux flambeaux et la confection des lampions.
- 1) Les enfants ont discuté des différents projets réalisés dans l'année 2014-2015 (le panneau de sensibilisation, les fleurs de la bibliothèque). Nous avons revus les projets de l'année dernière, et discuté de leur éventuelle faisabilité cette année.
 - 2) Nous avons fait un tour de table des enfants pour qu'ils exposent leurs nouveaux projets. Nous avons ensuite soumis chaque projet au vote des enfants. Ont été cités, dans l'ordre :
 - a. Faire un film avec les enfants du CME (A) 1
 - b. Créer une association pour aider les personnes à mobilité réduite (E + G) 8
 - c. Mettre des jeux pour les plus grands aux parcs de Chanonat et Varennes (M + J) 4
 - d. Fleurir et décorer les bourgs (LJ) 2
 - e. Exposition de tableaux faits par les enfants (E) 0
 - f. Chemin ou piste pour relier Chanonat et Jussat (M) 9
 - 3) Les enfants du CME sont invités à se rendre à la mairie de Chanonat Samedi 26 septembre à 10h00 pour aider à la confection des lampions qui seront vendus et utilisés samedi soir lors de la retraite aux flambeaux.

Le premier CME 2015-2016 s'achève sur ce point.

Prochaine séance prévue au mois d'octobre 2015 (date à fixer).

Compte rendu du CME du 3 octobre 2015

Six enfants présents (manque Gabriel F., Mathilde et Gaspard Ch.)

A l'ordre du jour :

- Choix de 2 projets parmi tous ceux exposés le précédent conseil
 - Organisation autour de ces projets.
- 1) Les enfants ont discuté des différents projets énumérés au précédent CME : les 2 idées retenues sont :
 - a. la création d'un parc de jeux à Varennes (± Chanonat)
 - b. la création d'une association pour aider les personnes à mobilité réduite.
 - 2) Les enfants ont décidé de créer 2 groupes de travail pour cette séance, entourés chacun par un membre du conseil municipal, pour commencer simultanément les deux projets.
 - Pour le projet du **parc de jeux**, Jeanne, Louis et Marceau se sont munis d'un catalogue de jeux afin de commencer à repérer les jeux qui pourraient être disposés à Varennes. Parallèlement, un plan du cadastre leur a été fourni afin de repérer l'emplacement qui pourrait convenir au mieux pour ce type de projet. Le terrain aux alentours du Pitchou est apparu aux enfants comme le plus approprié.
 - Pour le projet de l'association, Anaëlle, Elona et Antonin ce sont munis d'un ordinateur afin d'effectuer des recherches sur les procédures à réaliser afin de créer une telle association. Malheureusement, malgré l'optimisation des mots clés, la recherche n'a pas donné les résultats attendus (tous les sites proposés sur internet tournent surtout autour de l'aspect juridique). En dépit de cause, nous avons conseillé aux enfants d'inviter Hélène Delaigue, membre du CCAS, de venir leur parler des associations et des démarches à réaliser pour mener à bien ce projet.

Le deuxième CME 2015-2016 s'achève sur ce point.

Prochaine séance prévue le 7 novembre 2015.

Compte rendu du CME du 5 décembre 2015

Six enfants présents (manque Anaëlle V., Marceau M. et Jeanne B.)

A l'ordre du jour :

- Séance en plein air à Varennes sur les lieux du Pitchou, afin de confirmer l'emplacement du projet de parc à jeux.

Après examen des lieux, il s'avère que la zone hachurée en rouge est très pentue, et surtout non visible par des personnes (parents, accompagnants) situés à l'intérieur du Pitchou. En revanche, la zone située au sud entre le Pitchou et la route est moins pentue, plus visible et plus sécurisante pour des enfants.

En termes de surface, cette zone mesure 18.5 mètres sur 29.5 mètres, donc suffisamment grande pour accueillir les jeux sélectionnés par les enfants.



Les enfants ont ensuite repris le catalogue pour ré-évaluer les jeux à mettre dans cet espace. Ils ont décidé par vote de mettre les jeux suivants :

- Un tourniquet
- Un ou deux jeux à ressort
- Un parcours ludique comprenant :
 - o Une bascule
 - o Un rondin mobile
 - o Une poutre oblique
 - o Un mur d'escalade
 - o Une barre fixe
 - o Des pas japonais suspendus

Les enfants ont également émis l'hypothèse de disposer un ensemble banc-table (aménagé handicapés ?) pour que les adultes puisse surveiller leurs enfants et éventuellement pique-niquer.

Le quatrième CME 2015-2016 s'achève sur ce point.

Prochaine séance prévue début janvier 2016.